

Compte rendu envoyé le 16/02/2026 – par Métropole Grand Lyon

Veuillez trouver ci-après un bref compte-rendu de nos échanges du 06/02 dernier concernant l'AVP des espaces publics de la Cité Jardin à Lyon 7ème.

Cité Jardin - 06/02/2026 - Présentation de l'AVP à l'ABF

Présents : Christophe Margueron, Fanny Anthoine Milhomme, Nadège Adoneth

Question hypothèses de revêtement

Pas de positionnement à ce stade sur les types de matériaux.

Par contre important d'avoir des changements de matériaux, calepinages ou bordures qui délimitent les espaces et leur donnent une échelle. Eviter l'effet "grande nappe"

Traitement mur parc :

Important de conserver le côté "clos" avec le mur sur toute sa hauteur qui constitue à la fois un marqueur patrimonial et un éléments de qualification de l'ambiance du futur parc

Hypothèses à travailler :

Séquence voie nouvelle // Gerland : conserver le mur (à confirmer techniquement selon retour diagnostic en cours). Créer de larges ouvertures (clôturées) aux endroit stratégiques : entrée parc coté effort et au droit du parvis de la maison de santé, Ponctuer la promenade avec des ouvertures ponctuelles plus restreintes ("fenêtres") pour donner à voir le parc.

> si le budget le permet : travailler une clôture spécifique pour les ouvertures (sur mesure, exemple clôture parc de Gerland)

Séquence Venelle : le principe proposé d'un parapet continu sans clôture (hypothèse 2) donnant à voir le parc est à privilégier. Important de conserver la lecture d'un mur (pas arasé, pas d'effets de créneaux : hypothèse 1 non souhaitée) - Arasé + clôture uniquement au droit du parvis et de l'entrée du parc.

> Possibilité parapet sans clôture à confirmer auprès de la ville (question intrusions) et du futur MOE parc (traitement au pied du mur)

Parvis traversant Effort (entrée parc) :

à retravailler, 2 hypothèses possibles :

- soit on affirme le côté placette et auquel cas il faut étirer la logique en incluant l'entrée du parc et le virage effort

- soit on affirme la promenade le long du parc et on poursuit la logique du stabilisé.

- Question sur décalage de l'entrée du parc qui se retrouve décalée de l'axe de la rue de l'effort. la MOE explique les raisons de sécurité, usages, qualification du seuil... (porte actuelle à l'endroit le plus contraint par les girations), L'ABF comprend la problématique mais propose dans ce cas de travailler le traitement du mur / clôture pour avoir un cadrage (ou balcon / belvédère) en lien avec ces axe et cette perspective.

Parvis de bains douches :

Très bien de délimiter et qualifier un seuil "bain douche", en espace plus "intime" et le distinguer, mettre à distance de la partie accès au parc / venelle. Cependant il faudrait décaler les 2 ronds "rotules" plus vers le parvis pour accentuer ce principe.

En effet doute que d'avoir des assises / mobiliers conviviaux en plein milieu du passage venelle/parc/Delessert soit très efficient d'un point de vue des usages

Garder un alignement d'arbre constant, attention à l'arbre qui est dans la perspective entre Delessert et l'entrée du parc

Intéressant de proposer la réalisation d'une mosaïque en lien avec les bains douches

Revêtement du parvis des bains douches : voir comment rappeler des caractéristiques de la façade du bâtiment des bains douches

Clôture bains douches :

- Privilégier autant que possible une clôture qui se retourne sur la façade (hypothèse 1), car sinon cela va créer un effet cage et l'effet d'un bâtiment en renforcement plutôt que adressé sur la parvis.

réfléchir au traitement de ces espaces à l'arrière des bancs en prenant en compte les mésusages actuels.

- nature de la clôture :

- coté Venelle : poursuivre la clôture résidentialisation type normaclo

- coté Gouy : décliner le vocabulaire de serrurerie sur mesure développé par les archi de GLH sans les poteaux en béton.

Hypothèses rue de l'Effort :

L'hypothèse voie partagé avec les Chicane n'est pas souhaitable. On perd la cohérence de l'espace.

Privilégier hypothèse base placettes traversantes.

Une référence peut être l'aménagement réalisé devant le collège Clémenceau.

Mobilier :

ABF favorable à l'intégration de petites touches de couleurs en lien avec les couleurs des bâtiments de la Cité Jardin.